

## Liste de contrôle Top 5 «smarter medicine»

L'association d'utilité publique «smarter medicine» s'engage contre la surmédicalisation et les soins inappropriés. En tant que membre fondateur de «smarter medicine», Physioswiss soutient le principe selon lequel un traitement ne doit être dispensé que s'il contribue effectivement à la santé et au bien-être des patientes et patients. Physioswiss est le deuxième groupe professionnel non médical à publier volontairement une liste Top 5 et recommande de renoncer aux traitements de physiothérapie suivants.

Les recommandations constituent des lignes directrices. La mise en œuvre reste autorisée, mais elle n'est pas recommandée. Cette liste a pour but d'inciter à la réflexion sur le choix du traitement. Vous trouverez la liste finale sur l'information professionnelle [ici](#).

Si vous suivez quand même les traitements mentionnés, veuillez justifier votre réponse.

<b>1. Pas de méthodes passives pour le traitement de l'arthrose du genou/de la hanche sur une longue période ou de manière isolée.</b>		oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu par «non», veuillez <b>justifier</b> brièvement votre réponse:			
<b>2. Pas d'application de chaleur (superficielle ou profonde) pour obtenir des résultats à long terme cliniquement pertinents dans les troubles musculo-squelettiques.</b>		oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu par «non», veuillez <b>justifier</b> brièvement votre réponse:			
<b>3. Pas de traitement par ultrasons pour les tendinites de la coiffe des rotateurs, les entorses de la cheville et les lombalgies.</b>		oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu par «non», veuillez <b>justifier</b> brièvement votre réponse:			
<b>4. Pas de thérapies passives sur une période prolongée et de manière isolée en cas de lombalgies.</b>		oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu par «non», veuillez <b>justifier</b> brièvement votre réponse:			
<b>5. Pas d'utilisation de machines de mobilisation passive continue (MPC/ kinetec) pour le traitement postopératoire après un remplacement total du genou sans complications.</b>		oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu par «non», veuillez <b>justifier</b> brièvement votre réponse:			